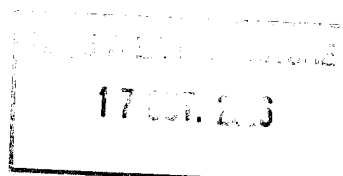


Service instructeur  
Direction de la Solidarité

N° 9e/29-06

Service consulté



**FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES**  
**Six projets d'actions mises en œuvre par des collèges**

Résumé : Lors de la séance publique du 8 décembre 2005, l'Assemblée Départementale, dans le cadre de l'adoption du rapport POLITIQUE DE LA VILLE, PREVENTION ET INSERTION, a voté l'abondement, à hauteur de 40 000 €, du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires.

*Ce dispositif est destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mises en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.*

*Dans ce cadre, les collèges de Colmar (Hector Berlioz), Hegenheim, Hirsingue (Jean-Paul de Dadelsen), Huningue (Gérard de Nerval) et de Wintzenheim (Prévert auquel est rattaché l'Atelier Relais Rebondir) présentent six projets pour un montant de 9 600 €.*

*Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des financements correspondants aux collèges porteurs de projets.*

L'Assemblée Départementale a décidé de créer en 2003 un Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires destiné à encourager et à soutenir des actions mises en œuvre dans et aux abords des collèges, et visant à prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Au titre de l'année 2006, un crédit de 40 000 € a été voté pour l'abondement de ce dispositif devenu opérationnel à la rentrée scolaire 2003-2004.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés.

Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas par une Cellule Technique, composée de représentants du Service Insertion et Développement Local du Conseil Général et des Services de l'Inspection Académique.

Cette Cellule Technique, réunie le 11 septembre 2006, a procédé, sur la base des documents « Demande de financement », à l'instruction des projets présentés par les collèges cités ci-dessous et qui sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût s'élève à 9 600 € (les synthèses de ces projets figurent en annexe) :

<b>Collège</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Responsables du projet</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Financement sollicité en euros</b>
Hector BERLIOZ COLMAR	Bien vivre ensemble au collège Berlioz	Enseignante de 5 <sup>e</sup> SEGPA	Compagnie de Théâtre Arc en Ciel	1 800
de HEGENHEIM	Mieux vivre ensemble	- CPE - Infirmière - Assistante sociale	Association REV	960
Jean-Paul de Dadelsen HIRSINGUE	Bien vivre ensemble : accueil et parrainage des élèves de 6 <sup>ème</sup>	- 6 enseignants - CPE - Assistante sociale	Compagnie de Théâtre Arc en Ciel	1 400
Gérard de Nerval HUNINGUE	Mieux vivre ensemble au collège	- CPE - Infirmière - Enseignants	Association REV	1 440
	Parler pour mieux vivre ensemble	- Directeur de la SEGPA - Enseignants - Assistante sociale	Compagnie du Théâtre Arc en Ciel	2 000
Atelier Relais Rebondir au Collège Prévert WINTZENHEIM	Parler pour mieux vivre ensemble : Atelier de Théâtre Forum	Equipe éducative de l'Atelier Relais - Enseignante - Animatrice - Assistant d'éducation - Educatrice PJJ	Compagnie de Théâtre Arc en Ciel	2 000

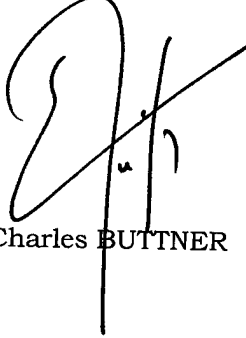
Compte tenu de l'intérêt de ces projets destinés à soutenir des actions visant à prévenir les incivilités et les violences scolaires, il est proposé d'attribuer un crédit global de 9 600 € pour les six projets examinés par la Cellule Technique.

La dépense est à imputer au chapitre 65, nature 65.737, fonction 51, enveloppe 18389.

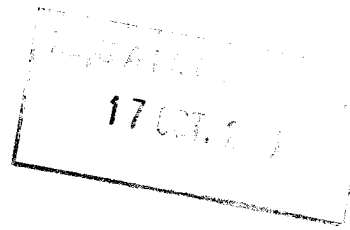
Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants aux collèges porteurs de projets :

- 1 800 € au collège Berlioz de Colmar,
- 960 € au collège de Hegenheim,
- 1 400 € au collège Jean-Paul de Dadelsen de Hirsingue,
- 3 440 € au collège Gérard de Nerval de Huningue
- 2 000 € au collège Prévert de Wintzenheim, collège de rattachement de l'Atelier Relais REBONDIR.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER



Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 OCTOBRE 2006

Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires  
PROGRAMME 2006

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04244	<b>COLLEGE BERLIOZ - COLMAR</b> FIVS - CP du 13 octobre 2006	1 800,00
FVS04246	<b>COLLEGE DE HEGENHEIM</b> FIVS - CP du 13 octobre 2006	960,00
FVS04250	<b>COLLEGE JACQUES PREVERT - WINTZENHEIM</b> FIVS - CP du 13 octobre 2006	2 000,00
FVS04245	<b>COLLEGE JEAN-PAUL DE DADELSEN - HIRSINGUE</b> FIVS - CP du 13 octobre 2006	1 400,00
FVS04248	<b>COLLEGE NERVAL HUNINGUE (TEMPORAIRE)</b> FIVS - CP du 13 octobre 2006	1 440,00
FVS04249	<b>COLLEGE NERVAL HUNINGUE (TEMPORAIRE)</b> FIVS - CP du 13 octobre 2006	2 000,00
<b>Total</b>		<b>9 600,00</b>

**Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires**  
**Cellule Technique du 11 septembre 2006**

<b>Porteur</b>	<b>Collège Hector BERLIOZ - COLMAR</b>
<b>Intitulé</b>	Bien vivre ensemble au collège Berlioz.
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Cet établissement scolaire compte 770 élèves, dont 85 élèves dans 6 classes de SEGPA et 15 élèves en UPI (<i>Unité Pédagogique d'Intégration</i>).</p> <p>Face au constat de l'augmentation importante du nombre de situations problématiques, d'actes d'incivilités, de violences verbales et physiques qui ont amené à des plaintes (<i>auprès des services de vie scolaire, social, infirmier, médical</i>) suivies de renvois de cours, voire d'exclusions temporaires, le collège avait déjà mené au cours de l'année scolaire 2005-2006 un premier projet financé au titre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires.</p> <p>Il s'agissait d'une action basée sur le Théâtre Forum, avec des saynètes et des jeux de rôle.</p> <p>Les enjeux consistent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à permettre aux élèves de la classe concernée cette année d'expérimenter, à travers le Théâtre Forum, les attitudes aptes à résoudre les différends de façon pacifique et les possibilités de se confronter aux autres sans avoir recours à la violence,</li> <li>- à améliorer le climat au sein de la classe autour de ce projet fédérateur.</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Le présent projet s'inscrit dans l'objectif 2 du Projet d'Etablissement « Contribuer à former des élèves citoyens » dont la prévention de la violence - et de l'incivilité - fait partie des objectifs à atteindre.</p> <p>L'enseignante qui mènera le projet, avec sa classe de 5<sup>ème</sup> SEGPA, a découvert la forme de travail préventif au travers du Théâtre Forum du fait de la participation de sa classe à une séance de présentation par les élèves concernés au cours de l'année scolaire 2005-2006.</p> <p>Ses élèves se sont montrés réceptifs à la formule proposée et sont intervenus volontiers et avec pertinence dans les jeux de rôle proposés.</p> <p>Les élèves de la SEGPA souffrent souvent d'un déficit d'image au sein de la communauté scolaire et ont souvent des difficultés à « mettre en mots » des vécus.</p> <p>Leur implication dans une action de Théâtre Forum, basée sur le thème des relations entre collégiens - au sein d'une classe et dans l'ensemble de l'établissement - devrait avoir des enjeux en terme de renforcement positif.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	<p>L'enseignante, responsable de la classe concernée, qui évaluera avec les autres enseignants les effets de l'action à différentes étapes du déroulement.</p> <p>Un comédien de la Compagnie de Théâtre Arc-en-Ciel, pour l'application des méthodes propres au Théâtre Forum.</p>
<b>Durée de l'action</b>	L'action sera menée de novembre 2006 à mai 2007, à raison de 6 séances de 2 h par mois.
<b>Public</b>	Seront concernés, dans un premier temps, 16 élèves d'une classe de 5 <sup>ème</sup> SEGPA, puis ouverture aux autres classes de SEGPA à travers les présentations forums ( <i>saynètes, jeux de rôle</i> ).
<b>Partenaires</b>	La Compagnie de Théâtre « Arc en Ciel » ( <i>Théâtre Forum</i> ) à Strasbourg
<b>Budget Prévisionnel</b>	<p>Le coût de l'action s'élève à 2 000 € et correspond aux frais d'intervention du comédien de la Compagnie de Théâtre « Arc en Ciel ».</p> <p>La coopérative scolaire de la SEGPA participera à hauteur de 200 €.</p> <p>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 1 800 €.</p>

**Conclusions, avis de la Cellule Technique :** Avis favorable pour une subvention à hauteur de 1 800 €

**Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires**  
**Cellule Technique du 11 septembre 2006**

<b>Porteur</b>	<b>Collège de HEGENHEIM</b>
<b>Intitulé</b>	Mieux vivre ensemble.
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>L'équipe éducative du collège a constaté de nombreuses dérives de langage et des problèmes comportementaux au sein de l'établissement, liées à une communication inadéquate entre collégiens et difficile avec les adultes détenteurs de l'autorité.</p> <p>La mise en œuvre du présent projet tend à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une meilleure régulation et à l'apaisement des conflits au sein du collège,</li> <li>- une meilleure connaissance des autres et la prise de conscience de la subjectivité de chacun,</li> <li>- favoriser l'expression verbale des difficultés et trouver des relais médiateurs au sein de l'établissement en cas de crise,</li> <li>- développer le mieux-être au collège et générer plus de sollicitude de la part de chacun.</li> </ul> <p>Les résultats de l'action menée seront mesurés en fonction de la diminution attendue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du nombre de demandes de médiations entre adultes et élèves,</li> <li>- du nombre d'heures de retenues et d'exclusions de cours.</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Le projet sera mené en partenariat avec l'association REV (<i>Réorienter l'Energie de la Violence</i>) qui intervient généralement en abordant les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la gestion de conflits (<i>ou la recherche de modes alternatifs de gestion de conflits</i>),</li> <li>- la communication non violente,</li> <li>- l'éducation à la paix,</li> <li>- l'éducation à la citoyenneté,</li> <li>- la médiation,</li> <li>- la communication.</li> </ul> <p>L'action se déroulera sous forme de rencontres par groupes restreints d'élèves (<i>demi classes</i>), avec leurs enseignants et les intervenants de l'association.</p> <p>Il s'agira de rechercher des alternatives à la violence, au travers de petits jeux de rôles et de l'observation de la mise en place de mécanismes défensifs par le groupe.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enseignants responsables de chaque classe seront présents lors des interventions mensuelles de l'association REV auprès des élèves.</li> <li>- L'Assistante Sociale, l'infirmière et le CPE prendront également part au projet.</li> <li>- Deux membres de l'association REV interviendront dans les classes.</li> </ul>
<b>Durée de l'action</b>	L'action devrait débuter en octobre 2006 pour s'achever fin mai 2007.
<b>Public</b>	L'action concernera cinq classes de 4 <sup>èmes</sup> générales dont les élèves, âgés de 13 à 15 ans, sont en pleine crise d'adolescence et, le plus souvent, en recherche de confrontation.
<b>Partenaires</b>	L'association REV
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>Le coût de l'action s'élève à 1 040 € et correspond aux frais d'intervention de l'association REV.</p> <p>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 960 €.</p> <p>Les 80 € complémentaires seront financés sur le budget de l'établissement scolaire.</p>

**Conclusions, avis de la Cellule Technique :** Avis favorable pour une subvention à hauteur de 960 €.

**Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires**  
**Cellule Technique du 11 septembre 2006**

<b>Porteur</b>	<b>Collège Jean-Paul de DADELSEN - HIRSINGUE</b>
<b>Intitulé</b>	Bien vivre ensemble : accueil et parrainage des élèves de 6 <sup>ème</sup>
<b>Objectifs de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> vivent leur scolarité sans vraiment prendre part à la vie du collège,</li> <li>- La cohabitation entre les élèves des classes de 6<sup>ème</sup> et ceux des classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> pose quelques fois des problèmes,</li> <li>- Le jour de la rentrée les élèves de 6<sup>ème</sup> n'ont pas le temps de se rencontrer ni de rencontrer d'autres élèves.</li> </ul> <p>Partant de ce constat, l'équipe éducative a souhaité réagir en responsabilisant les élèves volontaires de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> et en les amenant à s'impliquer davantage, en dédramatisant l'entrée au collège, pour les 6<sup>èmes</sup> et en améliorant, grâce à la rencontre des élèves, la qualité de vie au collège.</p> <p>La mise en œuvre de ce projet, destiné à créer des liens entre les élèves à travers une expérience partagée (<i>le tutorat</i>), a pour objectifs de permettre aux élèves de 6<sup>ème</sup> de mieux vivre le jour de leur rentrée en collège, de permettre aux « grands » et aux « petits » de se rencontrer, de se connaître et, par conséquent, de mieux vivre ensemble.</p> <p>Grâce à des financements antérieurs au titre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires, le collège a déjà mené trois projets qui ont abouti à la réalisation d'une « Charte du bien vivre au collège ». Le respect de cette charte fait également partie des objectifs à atteindre à travers le projet présenté.</p>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>En juin 2006, un appel a été lancé à tous les volontaires de classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> pour devenir tuteur d'un ou plusieurs élèves de 6<sup>ème</sup>. Une rencontre a eu lieu avec eux et le contenu et le déroulement du projet de Théâtre Forum leur a été présenté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accueil des tuteurs autour d'un animateur de l'association Arc en Ciel et de 2 professeurs,</li> <li>- temps de présentation (<i>improvisation, jeux</i>) afin que chacun prenne la parole seul et dans un petit groupe,</li> <li>- par groupes de cinq, choix d'un sujet de saynète mettant en évidence les éventuels problèmes que peuvent rencontrer les élèves de 6<sup>ème</sup>. A l'issue de chaque saynète, un tuteur dit une morale ou donne un conseil pour éviter ledit problème.</li> </ul> <p>Le 4 septembre 2006, l'action s'est déroulée comme elle avait été prévue. Les saynètes ont été présentées aux élèves de 6<sup>ème</sup>, leur rencontre avec les tuteurs s'est faite grâce à des animations autour de la confiance en soi et en l'autre et des temps d'échanges ont pu avoir lieu entre les élèves de 6<sup>ème</sup> et leurs tuteurs.</p> <p>Cet accompagnement, au titre du tutorat, se poursuivra au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2006-2007.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 enseignants des classes concernées, le CPE et l'Assistante sociale du collège sont fortement impliqués dans la réalisation du projet,</li> <li>- 3 comédiens de la Compagnie de Théâtre Arc en Ciel animeront les séances de Théâtre Forum.</li> </ul>
<b>Durée de l'action</b>	Le projet élaboré dès le mois de juin 2006 sera finalisé en novembre 2006 après un temps fort qui a déjà eu lieu le 4 septembre, jour de la rentrée scolaire.
<b>Public</b>	60 élèves volontaires des classes de 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> ainsi que les 125 élèves des classes de 6 <sup>ème</sup> sont concernés par cette action.
<b>Partenaires</b>	La Compagnie de Théâtre « Arc en Ciel » ( <i>Théâtre Forum</i> )
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>Le coût de l'action s'élève à 1 750 € et correspond aux frais d'intervention des comédiens de la Compagnie de Théâtre « Arc en Ciel ».</p> <p>350 € seront pris en charge par le collège. Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 1 400 €.</p>

**Conclusions, avis de la Cellule Technique :** Avis favorable pour une subvention à hauteur de 1 400 €.

**Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires**  
**Cellule Technique du 11 septembre 2006**

<b>Porteur</b>	<b>Collège Gérard de NERVAL - HUNINGUE</b>
<b>Intitulé</b>	Mieux vivre ensemble au collège.
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Au sein du collège, l'autorité des adultes est remise en cause à chaque heure de cours. Cette remise en cause se formalise dans un style d'échange grossier, insultant, de plus en plus inacceptable car déviant vers l'agression physique.</p> <p>Un certain nombre de faits graves sont survenus au cours de l'année scolaire 2005-2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insultes orales aux personnels de vie scolaire et aux enseignants,</li> <li>- Actes délictueux (<i>crachats, inscriptions insultantes envers la CPE</i>),</li> <li>- Bousculades et bagarres entraînant des mouvements de foule (<i>véritables meutes d'élèves se déplaçant au sein du collège, en hurlant</i>),</li> <li>- Dégradations du matériel (<i>inscriptions, casse dans les toilettes, jets d'encre...</i>).</li> </ul> <p>Par rapport à ces faits, des réponses personnalisées ont bien entendu été apportées aux individualités responsables des faits, mais un certain nombre de comportements préliminaires, d'actes « protégés » par l'effet de masse et la multiplication quotidienne des incidents échappent à une réponse rapide et dissuasive.</p> <p>De ce projet, les objectifs attendus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arriver à plus de sérénité au sein du collège,</li> <li>- Apaisement dans la communication et accroissement du nombre d'actes altruistes,</li> <li>- Diminution du nombre de sanctions (<i>heures de retenues et exclusions</i>) et du nombre de plaintes d'enseignants et de parents d'élèves.</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Suite à une réunion des membres de la communauté éducative, des propositions concrètes ont été faites :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le professeur principal de chaque classe s'est engagé à rappeler, avec sa classe, les faits graves survenus au sein du collège, à rappeler également le règlement intérieur du collège et à engager le débat autour de la thématique du « Bien vivre au collège ».</li> <li>- Certaines classes ont créé des slogans, d'autres des panneaux affichés durant l'année scolaire.</li> <li>- Pour l'année scolaire 2006-2007, l'association REV (<i>Réorienter l'Energie de la Violence</i>) a été sollicitée pour intervenir auprès des élèves (<i>pour apaiser les conflits en favorisant l'expression des difficultés pour s'orienter vers des remédiations</i>) et auprès des enseignants (<i>qui pourront échanger avec un tiers neutre et évaluer le mal-être généré par les déficits constants à l'autorité dont ils sont témoins et victimes</i>).</li> </ul>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	La mise en œuvre de ce projet mené plus particulièrement par la CPE, l'infirmière et l'Assistante sociale, a reçu l'adhésion de l'ensemble de la communauté éducative qui sera épaulée et guidée par l'association REV.
<b>Durée de l'action</b>	L'action devrait débuter au cours des deux premiers trimestres de l'année scolaire 2006-2007 et être finalisée au 30 mai 2007, avec une intervention mensuelle de l'association REV. Les interventions se feront par demi-classes.
<b>Public</b>	155 élèves de cinq classes de 5 <sup>ème</sup> ( <i>enseignement ordinaire</i> et d'une classe de SEGPA) âgés de 12 à 14 ans, seront concernés par cette action.
<b>Partenaires</b>	L'association REV
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>Le coût de l'action s'élève à 1 640 € et correspond aux frais d'intervention de membres de l'association REV (<i>auprès de 14 groupes d'élèves et de 2 groupes d'adultes</i>). Chaque intervention est facturée 100 € et le bilan de l'action est facturé 40 €.</p> <p>140 € seront pris en charge par le collège. Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 1 500 €.</p>

**Conclusions, avis de la Cellule Technique :** Avis favorable pour une subvention à hauteur de 1 440 €, concernant les interventions auprès des seuls élèves ainsi que la facturation de l'évaluation de l'action.



**Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires**  
**Cellule Technique du 11 septembre 2006**

<b>Porteur</b>	<b>Collège Gérard de NERVAL - HUNINGUE</b>
<b>Intitulé</b>	Parler pour mieux vivre ensemble.
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Les classes de SEGPA implantées dans les collèges font l'objet d'une stigmatisation négative dans les mentalités des autres classes.</p> <p>Ces élèves ont des repères fragiles, fonctionnent essentiellement à l'affectif et présentent des difficultés d'apprentissage scolaire.</p> <p>« Avoir le dernier mot ou prendre le dessus » pour sauver la face représente un enjeu majeur dans la communication. Les dérives de langage et de comportement sont quotidiennes et nécessitent l'intervention massive des adultes.</p> <p>Les objectifs visés par ce projet consistent auprès des élèves concernés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- apporter de l'apaisement dans les relations et améliorer l'ambiance au quotidien pour optimiser le potentiel de travail de chaque élève,</li> <li>- améliorer l'image de soi et faire diminuer la critique de l'autre au profit de la reconnaissance de l'autre,</li> <li>- faire diminuer le nombre d'interventions hebdomadaires (<i>destinées à recadrer</i>), le nombre d'exclusions temporaires hebdomadaires et le nombre de passages en Commissions de Vie Scolaire (<i>pour les incidents graves qui entraînent des retenues de plus de trois heures et des exclusions temporaires du collège</i>).</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>L'action sera menée avec, pour support, le Théâtre Forum. Cet outil théâtral vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre aux élèves participants d'apprendre à parler de leur mode de communication</li> <li>- les amener à analyser les effets des échanges tendus qu'ils ont entre eux,</li> <li>- leur faire des propositions simples et réalistes de modèles d'échange qui respectent leurs personnalités et leur permettent de sortir des relations de rivalité.</li> </ul> <p>Des saynètes et des jeux de rôles représentant les expériences vécues (<i>conflits, lutte de pouvoir, refus d'entendre raison, d'obtempérer ou d'accepter la décision d'un adulte ou l'avis différent d'un pair</i>) seront suivis de réflexions, d'échanges et de débats qui devraient permettre une dynamisation et une meilleure communication dans les classes.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 membres de l'équipe éducative de SEGPA (Directeur, Assistante sociale, enseignants référents des classes) ainsi que la CPE, participeront à la mise en œuvre et à la réalisation du projet,</li> <li>- 2 comédiens de la Compagnie de Théâtre Arc-en-Ciel animeront les séances de Théâtre Forum.</li> </ul>
<b>Durée de l'action</b>	L'action sera menée au cours des deux premiers trimestres de l'année scolaire 2006-2007.
<b>Public</b>	34 élèves, âgés de 13 à 15 ans, scolarisés dans deux classes de cycle central de SEGPA ( <i>une 5<sup>ème</sup> et une 4<sup>ème</sup></i> ) constituent le groupe ciblé par le projet.
<b>Partenaires</b>	La Compagnie de Théâtre « Arc en Ciel » ( <i>Théâtre Forum</i> ) de Strasbourg
<b>Budget Prévisionnel</b>	<p>Le coût de l'action s'élève à 2 500 € et correspond aux frais d'intervention, de coordination et de déplacement des comédiens de la Compagnie de Théâtre « Arc en Ciel ».</p> <p>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 2 000 €.</p> <p>Le budget propre à l'établissement permet de financer 500 €.</p>

**Conclusions, avis de la Cellule Technique :** Avis favorable pour une subvention à hauteur de 2 000 €.

**Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires**  
**Cellule Technique du 11 septembre 2006**

<b>Porteur</b>	<b>Atelier Relais « REBONDIR » - Collège PREVERT - WINTZENHEIM</b>
<b>Intitulé</b>	Parler pour mieux vivre ensemble : Atelier Forum.
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>L'Atelier Relais prend temporairement en charge des collégiens en situation de difficultés (<i>scolaires, familiales, sociales</i>) ou posant des problèmes de comportement.</p> <p>Au nombre de 8 à 10, ils émanent des collèges de Colmar et des environs et sont présents dans la structure pour une durée maximum de 12 semaines pendant laquelle ils peuvent « se poser » et élaborer un projet personnel.</p> <p>Ce passage par l'Atelier Relais vise à une réintégration réussie dans le collège d'origine par la restauration d'une image positive de soi, le réapprentissage de l'effort et l'ouverture sociale.</p> <p>La violence physique et verbale, la réaction démesurée à la frustration, les relations conflictuelles entre jeunes - et avec les adultes - sont en tête des comportements qui freinent la socialisation de ces élèves. C'est au travers des tâches scolaires, des activités sportives, culturelles, artistiques qu'ils apprennent le contrôle de soi et font l'expérience de relations non violentes et d'un rapport au monde plus constructif.</p> <p>Le projet proposé a pour objectif principal d'aider les jeunes à anticiper les situations pouvant engendrer une réponse violente, à envisager des solutions, à gérer les conflits différemment et, ainsi, à tisser un rapport au monde plus positif.</p>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Le projet, basé sur l'utilisation du Théâtre Forum, sera mené sous forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- forums internes, avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une mise en commun des représentations et des réalités violentes vécues par les élèves, sur la base desquelles seront créées des maquettes théâtrales destinées à amorcer la réflexion et les questions collectives,</li> <li>- des jeux de dynamisation et de constitution du groupe,</li> <li>- la mise en images des réalités et des représentations,</li> <li>- la construction de situations à partir de ces images,</li> <li>- des propositions d'alternatives et des discussions autour de celles-ci.</li> </ul> </li> <li>- forums externes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en direction des collèges d'origine des élèves accueillis à l'Atelier Relais,</li> <li>- sur la base de maquettes thématiques précises.</li> </ul> </li> </ul> <p>Toutes les trois semaines, deux ateliers forums internes déboucheront sur un forum externe.</p> <p>Des évaluations trimestrielles permettront d'adapter le projet, au fur et à mesure, aux réalités du terrain et un bilan interne, en fin d'année, permettra de mesurer l'impact du projet sur l'évolution des élèves qui auront participé et sur leur retour dans leurs collèges d'origine.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	<p>L'enseignante, l'animatrice, l'assistant d'éducation ainsi que l'éducatrice PJJ, qui constituent l'équipe pédagogique de l'Atelier Relais, participent au projet dans sa globalité.</p> <p>Des parents des élèves pourront être sollicités au moment des représentations.</p>
<b>Durée de l'action</b>	Le projet sera mené à partir d'octobre 2006 et sur toute l'année scolaire 2006-2007.
<b>Public</b>	Les 10 élèves, garçons et filles âgés de 13 à 16 ans, issus de classes de 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> de différents collèges, pris en charge à l'Atelier Relais durant la période de réalisation du projet, participeront à l'action.
<b>Partenaires</b>	La Compagnie de Théâtre « Arc en Ciel » ( <i>Théâtre Forum</i> ) de Strasbourg.
<b>Budget prévisionnel</b>	Le coût total du projet s'élève à 3 300 € et correspond aux frais d'intervention, de coordination et de déplacements des comédiens de la Compagnie de Théâtre « Arc en Ciel ». Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 3 300 €.

**Conclusions, avis de la Cellule Technique :**

Avis favorable pour une subvention dans un premier temps, à hauteur de 2 000 €.